

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: NEU 1170 H AF 28,0 g/L

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0089

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013109-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

NEU 1170 H AF 28,0 g/L ANTI-MOUSSE ET ALGUES PRET-A-L'EMPLOI

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	W. Neudorff GmbH KG
	Adresse	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0089 1-2	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0013109-0003

Date de l'autorisation

14/11/2022

Date d'expiration de l'autorisation

08/07/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	W. Neudorff GmbH KG
Adresse du fabricant	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Otto-Brenner-Straße 13-15 21337 Lüneburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	W. Neudorff GmbH KG (Emery Oleochemicals LLC)
Adresse du fabricant	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Emery Oleochemicals LLC, 4900 Este Ave 45232-1446 Cincinnati, Ohio États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	3,11
Hydroxyde d'ammonium	Hydroxyde d'ammonium	Substance non active	1336-21-6	215-647-6	0
Propan-2-ol	Isopropanol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	2

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Algues et lichens – utilisateurs professionnels et non professionnels - pulvérisation - extérieur – surfaces diverses

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Andere: Chlorophyta spp. Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Chrysophyceae Nom commun: Algues jaunes Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Lichens Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur. Algicide à utiliser sur diverses surfaces en verre, bois, plastique, métal, pierre, bitume, terre cuite ou ardoise, (structures verticales et horizontales) comme par exemple le trottoir, les terrasses, les murs, les façades, les pierres tombales, les pots, les serres, les tunnels en plastique, les terrains de sport, les clôtures ou les tuiles.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation avec pulvérisateur à gâchette.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi Deux applications par an au maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en PEHD de 0,5L à 5L avec pulvérisateurs en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Afin de garantir une bonne utilisation et application du produit, les doses d'emploi du produit devront figurer sur l'étiquette. Par exemple :
- NEU 1170 H AF 31,02 g/L : Utiliser 90 mL de produit par m² à traiter.
- NEU 1170 H AF 28,0 g/L : Utiliser 100 mL de produit par m² à traiter.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Réaliser les traitements avec des températures supérieures à 10°C.
- Appliquer uniformément le produit et en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces soient bien mouillées.
- Laisser le produit agir pendant au moins plusieurs jours, laisser les surfaces séchées après traitement et brosser si nécessaire les surfaces desséchées.
- Ne pas utiliser à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour l'application du produit, le sol adjacent à la zone traitée doit être protégé par un revêtement imperméable (d'une largeur de 0,5 m minimum).
- Ne pas appliquer le produit si de la pluie est annoncée dans les 24 heures.
- Les zones couvertes de végétation exposées involontairement doivent être arrosées abondamment afin d'éviter tout dommage aux plantes.
- Ne pas rincer les surfaces traitées après application
- Ne pas appliquer le produit en cas de vent afin d'éviter toute contamination par les dérives de pulvérisation.
- Pulvériser sur les surfaces sèches à traiter à une distance d'environ 30 cm jusqu'à ce qu'elles soient complètement humides. Ne pas appliquer plus de liquide que nécessaire et éviter que des gouttelettes ne ruissellent pendant le traitement.
- Garder les personnes non impliquées, les enfants et les animaux de compagnie à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/ un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (bâche imperméable), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit sec frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
- Ne pas stocker à proximité des denrées alimentaires et boissons destinées à la consommation humaine et animale.
- Protéger du gel
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Durée de stockage: 2 ans

6. Autres informations

-